



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Genève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

# Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 9 octobre 2024  
Rencontre en présentiel  
18h30 – Local des spécialistes – École de la Solidarité

## Procès-verbal

---

### Versant-de-la-Batiscan

#### Sont présents :

Mélanie Godin (parent)  
Émilie Pinard (parent)  
Valérie Bureau (parent substitut)  
Joëlle Veillette (parent substitut)  
Marily Bélanger (enseignante substitut)  
Marie-Claude Toutant (enseignante substitut)  
Émilie Labissonnière (T.E.S.)  
Marie-Andrée Biron (directrice)

### De la Solidarité

Julie Massy (parent)  
Charlie Levac (parent)  
Karine Nobert (parent)  
Karine Provost (parent substitut)  
Nathalie Cossette (enseignante)  
Cindy Gervais (enseignante)  
Martine Lavergne (service de garde)  
Marie-Andrée Biron (directrice)

#### Sont absents :

Josiane Baril (parent)  
Marie-Lou Fontaine (enseignante)  
Éliane Trudel (T.E.S.)  
Aurore Yerly (directrice adjointe)

Aurore Yerly (directrice adjointe)  
Laurie Hémond (professionnelle)



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance se fait à 18h30.

Madame Marie-Andrée Biron souhaite la bienvenue aux membres, explique la notion de quorum et constate qu'il y a quorum.

## 2. Questions du public

Aucune question.

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ : 24-25/04 **CONSIDÉRANT** que madame Marie-Andrée Biron, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 9 octobre 2024;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Émilie Labissonnière (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Julie Massy (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

## 4. Élection de la présidente et sa remplaçante

CÉ : 24-25/05 **CONSIDÉRANT** l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de service scolaire;

**CONSIDÉRANT** que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes;





**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Mélanie Godin et résolu à l'unanimité de nommer madame Émilie Pinard à titre de présidente et madame Mélanie Godin à titre de présidente substitut du Conseil d'établissement de **l'école du Versant-de-la-Batiscan** pour l'année scolaire 2024-2025; de mandater la directrice de l'école, madame Marie-Andrée Biron, pour qu'elle informe le centre de service scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2024-2025.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Charlie Levac et résolu à l'unanimité de nommer madame Karine Nobert à titre de présidente et madame Charlie Levac à titre de présidente substitut du Conseil d'établissement de **l'école de la Solidarité** pour l'année scolaire 2024-2025; de mandater la directrice de l'école, madame Marie-Andrée Biron, pour qu'elle informe le centre de service scolaire du nom de la nouvelle personne qui occupera la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2024-2025.

#### 5. **Adoption du procès-verbal du 5 juin 2024**

CÉ : 24-25/06

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2024, au moins 7 jours avant la tenue de la présente séance;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Émilie Labissonnière (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2024, tel que déposé en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Julie Massy (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2024, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

#### 6. **Suivi du dernier procès-verbal**

Aucune correction au dernier procès-verbal.

#### 7. **Correspondance** (courrier adressé au C.É.)

Aucune correspondance.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

## 8. Information de la direction

Infotravaux Versant-de-la-Batiscan :

Le 15 octobre est une journée pédagogique pour l'école du Versant-de-la-Batiscan afin de pouvoir finaliser le déménagement vers les modulaires. Le service de garde est disponible pour les élèves en besoin. Les cours reprennent le mercredi 16 octobre.

Soutien à la classe :

Le soutien à la classe est dans la tâche des éducateurs, éducatrices en milieu scolaire. Pour l'école du Versant-de-la-Batiscan, les classes de la maternelle, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> année ont le soutien à la classe. Pour l'école de la Solidarité, ce sont les classes de la maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année.

Plan de rattrapage :

Le centre de services scolaire donne un budget aux écoles en lien avec le plan de rattrapage. Pour une durée d'un mois, une enseignante fera de l'accompagnement aux enseignantes des classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du Versant-de-la-Batiscan et des classes de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année de la Solidarité.

## 9. Sujets de discussion

### a) **Dénonciation d'intérêt des membres**

Madame Biron explique l'importance de remplir le formulaire « Dénonciation d'intérêt ».

CÉ : 24-25/07 **CONSIDÉRANT** que l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

**CONSIDÉRANT** que madame la directrice met à disposition des membres, dès la première séance, un formulaire permettant aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité de procéder à la dénonciation de toute situation qui risque de les placer en situation de conflit d'intérêts;

**CONSIDÉRANT** que l'échéance pour retourner ce formulaire était le soir même de la première rencontre et qu'elle a reçu les formulaires signés suivants;





**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Marie-Claude Toutant (**Versant-de-la-Batiscan**) et madame Karine Nobert (**de la Solidarité**) et approuvé à l'unanimité de mandater madame la directrice pour informer rapidement la présidence du conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan et la présidence du conseil d'établissement de l'école de la Solidarité si elle apprenait qu'un des membres de notre conseil s'était placé en situation de conflit d'intérêts; d'informer les membres qu'ils doivent rapidement rencontrer, madame la directrice, si jamais leur situation personnelle changeait et les mettait en conflit d'intérêts; de remercier les membres qui s'engagent à dénoncer leurs intérêts dans des entreprises qui peuvent les placer en conflit d'intérêts.

## b) Calendrier des séances régulières et modalités

Madame Biron présente une proposition de calendrier des rencontres. Après discussion avec les membres, il est convenu que les rencontres seront à 18h30 et qu'elles seront en alternance entre l'école St-Charles et de la Solidarité. La rencontre du mois de février sera en virtuel.

CÉ : 24-25/08

**CONSIDÉRANT** que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de travail prévoyant au moins cinq (5) séances;

**CONSIDÉRANT** que madame Biron a élaboré une proposition de calendrier de travail pour le conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;

**CONSIDÉRANT** que cette proposition de calendrier de travail tient compte des rencontres du comité de parents permettant ainsi à notre représentante d'y assister sans compromettre sa participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

**CONSIDÉRANT** que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter pour les travaux de votre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2024-2025 avec les modifications demandées, tel que proposé par madame Biron, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'une copie soit présentée du calendrier de travail des séances ordinaires du conseil d'établissement 2024-2025 soit publiée. Que ce calendrier soit affiché dans l'école, diffusé par courriel ou par Facebook.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Nathalie Cossette (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter pour les travaux de votre conseil d'établissement, le calendrier de travail 2024-2025 avec les modifications demandées, tel que proposé par madame Biron, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'une copie soit présentée du calendrier de travail des séances ordinaires du conseil d'établissement

2024-2025 soit publiée. Que ce calendrier soit affiché dans l'école, diffusé par courriel ou par Facebook.

### c) Rôle du CÉ et Loi sur l'instruction publique (LIP)

Madame Biron présente deux documents informatifs aux membres :

- Rôles et fonctions – résumé
- Extrait de la Loi sur l'instruction publique qui concerne plus précisément le fonctionnement du conseil d'établissement.

Elle explique aux membres qu'un objet en adoption est un sujet qui peut être modifié et qu'un objet en approbation est un sujet qui est approuvé tel que présenté.

### d) Règle de régie interne

Les membres ont reçu les règles de régie interne du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité pour l'année 2024-2025. Madame Biron fait un bref survol du contenu de ces règles et informe les membres de l'importance à prendre connaissance de ces règles au cas où une situation se présenterait.

CÉ : 24-25/09

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité doit établir ses règles de régie interne;

**CONSIDÉRANT** que le projet, tel que déposé est le même que celui de l'an dernier;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Joëlle Veillette (**Versant-de-la-Batiscan**), et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régies internes proposées par madame la directrice et d'établir les règles de régie interne 2024-2025 du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**), et résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régies internes proposées par madame la directrice et d'établir les règles de régie interne 2024-2025 du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

### e) Membres de la communauté

Madame Biron explique le rôle du membre de la communauté. Elle demande par la suite aux membres s'ils désirent qu'un membre de la communauté fasse partie du conseil d'établissement.

CÉ : 24-25/10

**CONSIDÉRANT** une réponse favorable, madame Biron demande vers quelle personne nous ferons la demande.



**(Versant-de-la-Batiscan)** Les membres demandent à reporter le point à la prochaine rencontre du conseil d'établissement afin de pouvoir y réfléchir.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Karine Nobert **(de la Solidarité)**, et résolu à l'unanimité de demander à madame Céline Dessureault d'être membre du conseil d'établissement à titre de membre de la communauté.

### f) Budget du CÉ

L'allocation de fonctionnement versée pour l'année 2024-2025 à l'heure actuelle est de 500,00\$ **(Versant-de-la-Batiscan)** et de 500,00\$ **(de la Solidarité)**. Le budget peut varier légèrement en fonction de la clientèle au 30 septembre 2024.

Souper de fin d'année : 30,00\$/personne  
Frais de gardiennage : 10,00\$/heure  
Frais de déplacement : 10,00\$/soirée (25 km et plus)  
Collations et boissons pour le budget restant

CÉ : 24-25/11

**CONSIDÉRANT** l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui demande au Conseil d'établissement d'adopter son budget annuel de fonctionnement;

**CONSIDÉRANT** la présentation, par la direction de l'école, du montant se chiffrant à 500,00\$ **(Versant-de-la-Batiscan)** et de 500,00\$ **(de la Solidarité)** octroyé par le centre de services scolaire pour le fonctionnement annuel du conseil d'établissement;

**CONSIDÉRANT** que ce projet tient compte des revenus de l'année en cours;

**CONSIDÉRANT** les dépenses habituellement rattachées au bon fonctionnement du conseil d'établissement (congrès pour les membres parents, frais de déplacement et/ou de gardiennage, souper de fin d'année et achat de collations et de boissons);





**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Marily Bélanger (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter le budget du conseil d'établissement 2024-2025 tel que proposé, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'elle rende compte au conseil, de l'état de son budget deux fois l'an.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Cindy Gervais (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter le budget du conseil d'établissement 2024-2025 tel que proposé, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante et de mandater madame la directrice pour qu'elle rende compte au conseil, de l'état de son budget deux fois l'an.

#### **g) Modification grille-matières (La Traversée)**

Madame Biron présente les changements apportés à la grille-matière 2024-2025 pour la classe de La Traversée de l'école de la Solidarité. Elle mentionne que le personnel a été consulté et que leur proposition est déposée aux membres.

#### **De la Solidarité (La Traversée) :**

4h30 de spécialistes : éducation physique 2h30, anglais 1h00, art dramatique 1h00.

CÉ : 24-25/12

**CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), donne au conseil d'établissement de l'école de la Solidarité, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par madame la directrice;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de madame la directrice a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

**CONSIDÉRANT** que la proposition déposée par madame la directrice respecte les programmes d'enseignement, le Régime pédagogique et les encadrements de l'Entente nationale;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Karine Provost (**de la Solidarité**) d'approuver à l'unanimité la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par madame la directrice pour l'année scolaire 2024-2025 dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

## h) Calendrier des activités et/ou sorties éducatives

Madame Biron présente les calendriers des activités et/ou sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2024-2025. Le maximum des frais chargés aux parents pour les activités et/ou sorties éducatives est de 80,00\$ par élève.

CÉ : 24-25/13

**CONSIDÉRANT** que madame Biron présente le calendrier des sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2024-2025. Elle présente aussi les balises imposées par le ministère.

**CONSIDÉRANT** que madame Biron a demandé une dérogation pour l'autoriser à accepter que les enseignants puissent sortir des écoles avec les élèves jusqu'à 2 km sans que ce soit dit aux parents à l'avance (ex. : poster une lettre au père Noël, faire une promenade dans les rues des municipalités, etc.). Par contre, les enseignants devront demander l'autorisation à madame Biron à l'avance.



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Marily Bélanger (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter la programmation des activités telle que déposée, dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, d'approuver également la dérogation demandée par madame Biron et d'adopter que soient réclamés aux parents, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2024-2025.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Nathalie Cossette (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'adopter la programmation des activités telle que déposée, dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, d'approuver également la dérogation demandée par madame Biron et d'adopter que soient réclamés aux parents, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2024-2025.

## i) Liste téléphonique et courriel des membres

Les membres du conseil d'établissement recevront, par courriel, la liste des membres ainsi que leurs coordonnées, et ce, pour chacune des écoles.

## j) Rapport annuel 2023-2024

Le point est reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement, car les documents déposés pour le rapport annuel sont ceux de l'année 2022-2023.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

### k) Budget des écoles et campagne de financement

Madame Biron explique les détails de la campagne de financement proposée par l'équipe du Versant-de-la-Batiscan. Une deuxième campagne de financement est aussi organisée pour la sortie de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année de l'école du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité. Les copies des demandes sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CÉ : 24-25/14  
A et B

**CONSIDÉRANT** que madame Biron explique les détails de la campagne afin d'amasser des fonds pour la classe extérieure ;

**CONSIDÉRANT** que madame Biron explique les détails de la campagne afin d'amasser des fonds pour la sortie de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année des deux écoles;

**CONSIDÉRANT** l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement peut, au nom du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, solliciter et recevoir toute somme d'argent, sous forme de don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

**CONSIDÉRANT** la proposition de campagne de financement qui respecte les lois, règlements et politiques du Centre de services scolaire;

**CONSIDÉRANT** les conditions entourant la campagne de financement proposée;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Marily Bélanger (**Versant-de-la-Batiscan**), et adopté à l'unanimité, de tenir la campagne de financement ayant les caractéristiques suivantes :

- A) Le but de la campagne est de poursuivre le financement de la classe extérieure du pavillon St-Gabriel;
- B) La campagne de financement est en partenariat avec la compagnie « Kundalini bio soins » qui fabrique des savons;
- C) La campagne de financement se déroulera du 23/09/2023 au 20/10/2024;
- D) 40% des profits des ventes seront remis pour la classe extérieure et seront comptabilisés dans le code budgétaire suivant :



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Karine Nobert (**de la Solidarité**), et adopté à l'unanimité, de tenir la campagne de financement ayant les caractéristiques suivantes :

- A) Le but de la campagne est de poursuivre le financement pour la sortie de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année des deux écoles;
- B) La campagne de financement est en partenariat avec la compagnie « Perfection » pour la vente de fromages;
- C) La campagne de financement se déroulera du 30/09/2024 au 15/11/2024;
- D) 50% des profits des ventes seront remis pour la sortie de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année des deux écoles et seront comptabilisés dans le code budgétaire suivant :

#### **I) Formation obligatoire des membres du conseil**

Madame Biron présente le document sur la formation obligatoire du MEQ à l'intention des conseils d'établissement. Elle explique aux membres l'importance de cette formation et informe les membres que les capsules et/ou fiches en lien avec chaque rencontre seront à écouter avant les rencontres.

#### **10. Information du service de garde**

Aucune sortie n'est prévue avec le service de garde en raison du calcul des frais.

#### **11. Rapport aux membres parents**

Aucun rapport.

#### **12. Affaires diverses**

Certains parents sont déçus de ne pas avoir été informés en début d'année comme l'avait dit la directrice si leur enfant était dans la classe multiniveau.

Un membre de la communauté aimerait faire des démarches auprès d'Arbres Canada pour apporter des zones de verdure et d'ombre à la cour d'école de la Solidarité. Le membre communiquera avec la directrice, car le projet est en partenariat avec le centre de service et le ministère de l'Éducation. Madame Biron est mandatée par les membres de l'école de la Solidarité pour faire des représentations auprès du centre de services afin de valider les possibilités de réaménager la cour d'école.



**École de la Solidarité**  
364, rue du Collège  
Saint-Narcisse, Qc.  
G0X 2Y0  
Téléphone : 819 840-4312  
Télécopieur : 418 328-4081



**Pavillon Saint-Charles**  
91, rue de l'Église  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.  
G0X 2R0  
Téléphone : 819-840-4314  
Télécopieur : 418-362-2031

**Pavillon Saint-Gabriel**  
1385, rue Principale  
Saint-Stanislas, Qc.  
G0X 3E0  
Téléphone : 819-840-4311  
Télécopieur : 418-328-3416

**13. Date et lieu de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 26 novembre 2024, à 18h30, à l'école du Versant-de-la-Batiscan, pavillon St-Charles.

**14. Levée de l'assemblée**

CÉ : 24-25/15 **CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;



**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Émilie Labissonnière (**Versant-de-la-Batiscan**) de clore l'assemblée à 20h34.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé** par madame Cindy Gervais (**de la Solidarité**) de clore l'assemblée à 20h34.

**FIN DE LA RÉUNION**

**Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents**

Aucun rapport.

\_\_\_\_\_  
Émilie Pinard  
Présidente (VB)

\_\_\_\_\_  
Marie-Andrée Biron  
Directrice

\_\_\_\_\_  
Karine Nobert  
Présidente (DLS)